



**Le piège à mites alimentaires permet de détecter les infestations de pyrales des fruits secs, des céréales, teignes de la farine, du cacao. Les infestations sont fréquentes dans les cuisines et lieux de stockage des denrées alimentaires.**

**ALIMENTS INFESTÉS :**

De jour comme de nuit, si vous voyez souvent des petits papillons voler dans la cuisine, la salle de séjour, il s'agit de mites alimentaires. Chaque mite pond environ 200 œufs. Pendant 3 semaines, les larves ou chenilles dévorent riz, pâtes, thé, fruits secs (noix, noisettes, figues, amandes, pruneaux, raisins secs, pistaches...), céréales du petit déjeuner, chocolat, légumes secs (lentilles, haricots...), bonbons... Après nymphose, naissent des papillons qui se reproduisent à nouveau, ceci durant toute l'année.

**MODE D'ACTION :**

Pièges à glu, les mites s'engluent sur la surface adhésive du piège.

**MODE D'EMPLOI :**

Le piège doit être utilisé à l'intérieur, fixé dans une pièce ou un placard dans lequel la nourriture ou les aliments pour animaux sont stockés.

1 - Retirer l'opercule de protection de l'adhésif au dos du piège et le coller à l'endroit voulu (à l'intérieur d'une porte de placard par exemple).

2 - Retirer l'opercule de protection de la surface engluée. Le piège est alors opérationnel.

3 - Le piège doit être renouvelé au plus tard après 6 semaines ou dès qu'il est recouvert de mites.

**IMPORTANT :**

Une fois la présence de mites constatée, il est indispensable de contrôler les lieux (placards et ailleurs), puis de procéder à un bon nettoyage pour éliminer œufs, larves et chrysalides. Il faut absolument détruire les denrées alimentaires souillées.

**ÉLIMINATION :**

Éliminer les pièges dans la poubelle ménagère.

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :**

Tenir hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la surface engluée. Stocker dans un endroit frais et sec.